



L'ECHO ALBANAIS

LE MOT DU MAIRE

« Le vendredi 28 mars à 19 heures, soit 5 jours après les élections municipales du dimanche 23 mars, j'ai eu le plaisir d'accueillir à la mairie, les élus issus du dernier scrutin.

Le conseil municipal ainsi au complet a pu délibérer et élire le maire et les adjoints.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers qui sont au nombre de 5 : Mesdames Clarisse MILLEVILLE, Nathalie BEAUVY, Brigitte HERVE, Danielle CAPELLA et Monsieur Philippe SEZNEC, qui rejoignent ainsi les 14 élus sortants.

Après l'appel des 19 conseillers présents, j'ai donné la parole à M. Jean-Yves LE GALL, le plus âgé des membres du conseil .»

Compte rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2014

Après l'accueil fait par Monsieur Le Maire, Monsieur Jean-Yves LE GALL, doyen de l'assemblée fait l'appel des 19 conseillers présents :

André GOMET, Monique HOURDIN, Michel GUEGUEN , Magalie HOUZE, Jean-Yves LE GALL, Clarisse MILLEVILLE, Loïc DAVID, Nathalie BEAUVY, Christian LUCAS, Eliane JUMILUS, Christian TREHOREL, Yolande RODRIGUES, Mathieu LANGLAIS, Josette TALBOURDET, Denis BERTRAND, Brigitte HERVE, Alain JEGU, Danielle CAPELLA, Philippe SEZNEC.

Il a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Par 16 voix pour, 3 nuls, Monsieur André GOMET a été élu maire et a été immédiatement installé.

Sous la présidence de Monsieur André GOMET, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Il a rappelé que la commune disposait, à ce jour, de 5 adjoints et propose de reconduire ce nombre. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à 5 le nombre des adjoints.

Les adjoints sont élus au scrutin secret de liste, à la majorité absolue.

La liste présentée par Michel GUEGUEN a obtenu 17 suffrages.

Ont été élus adjoints :

Michel GUEGUEN , Monique HOURDIN, Jean-Yves LE GALL, Magalie HOUZE, Loïc DAVID.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil est clôturée.

« Mesdames, Messieurs, les conseillers municipaux, je tiens à vous remercier du fond du cœur pour la confiance que vous me faites ce soir en me désignant comme votre représentant à la tête de la commune. C'est un grand honneur, mais aussi une lourde tâche qui m'attend. Je sais que je pourrai compter sur vous et votre esprit d'équipe comme vous avez su le faire durant ces six dernières années.

... /...

A ce moment précis, je veux rendre un hommage à mes prédécesseurs que j'ai connu et qui ont œuvré pour la commune de nombreuses années et qui sont disparus : Monsieur Michel DE THEZY, Monsieur Pierre LEROUX et Monsieur René ROUGET. Je veux aussi rendre un hommage particulier aux deux maires qui m'ont précédé dans cette fonction depuis 1988. Je veux parler de Daniel MERPAULT qui a occupé ce poste pendant treize années et quelques mois jusqu'en mars 2001 et René MICHEL pendant sept années jusqu'en 2008. René, avec qui j'ai travaillé en étroite collaboration tout au long de son mandat au poste de premier adjoint.

Avant de continuer, je voudrais aussi remercier Josiane, mon épouse, qui a accepté que je reparte pour un dernier mandat.

Je voudrais aussi remercier mes anciens colistiers qui n'ont pas souhaité le renouvellement de leur mandat et ceux qui ont cédé leur place afin de pouvoir établir la nouvelle liste en respectant la parité. Je pense à Monique, Jean Baptiste, Sylvain et Didier. Je remercie également Stéphanie et Lionel qui ont accepté de se placer en fin de liste et qui savaient pertinemment qu'ils ne siègeraient pas dans le nouveau conseil. A vous tous, je voudrais vous dire combien mon amitié a grandi pour vous. Nous formons vraiment une équipe unie, ouverte et pour qui les responsabilités n'ont jamais fait peur. Un grand merci à vous tous pour le temps passé au service des autres.

Je voudrais aussi remercier tous les candidats des deux listes qui ont eu le courage de se présenter au suffrage des électeurs.

Je veux aussi ce soir, remercier du fond du cœur, toutes les électrices et les électeurs qui nous ont accordé massivement leur confiance.

Je n'oublie pas celles et ceux qui ont fait un choix différent. Étant élu, sachez que je serai le MAIRE de tous les Albanais.

Ce soir, je ne vais pas reprendre les propositions que nous avons faites et que vous avez pu découvrir au travers de la profession de foi. Néanmoins, notre ligne de conduite sera dans le prolongement de celle de la dernière mandature : des équipements et des infrastructures dignes d'une commune en plein développement économique, touristique, artistique et d'une vie associative dynamique et porteuse d'espoir pour le bien vivre ensemble à SAINT-ALBAN.

Nous aiderons toutes initiatives qui permettront de rendre toujours plus attractive notre commune. Nous aurons à charge d'expliquer clairement nos décisions, de dire ce que l'on fait et de faire ce que l'on dit, en ayant toujours à l'esprit de maîtriser la fiscalité tout en développant les activités et les projets.

La tâche du maire, des adjoints, des conseillers est de plus en plus lourde en raison des responsabilités multiples qui se sont accrues de nouveau ces dernières années. Nous devons nous investir pleinement, ce qui implique des qualités de disponibilité, d'écoute et de tolérance. Cette prise de responsabilité, comporte pour moi, l'acceptation de ce risque en restant humble et modeste.

La commune est en effet le premier échelon administratif de notre pays, le plus accessible aux citoyens. C'est le lieu de la proximité, le premier territoire de la solidarité, l'endroit où nous devons donner de la consistance à la fraternité.

J'aime SAINT-ALBAN, c'est pourquoi, je me rendrai disponible à chacun pour une écoute attentive dans la discrétion.

Aujourd'hui, je veux vous dire que je suis le maire de tous les albanais et je sais que je peux compter sur une équipe compétente au service de tous.

Je vous remercie. »

Le Maire, André GOMET



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire aura lieu le **dimanche matin de 8 h à 13 h** du **27 avril au 21 septembre** au rond-point du Poirier. Plusieurs commerçants vous proposeront des produits de la ferme, des produits régionaux, des fruits, des légumes, des crustacés, des crêpes, des fleurs et des végétaux.

DAVID "Fruits" vous annonce qu'il est déjà présent le dimanche matin sur le parking du Poirier.



CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

Avril 2014

Marche douce : Les lundis 21 : Il n'y aura pas de marche en raison du lundi de Pâques, 28 : St-Rieul - le Bourg, 5 mai : Parcours de La Briquetterie à Yffiniac, 12 mai : Parcours Saint-Jacques - La Ville Cochard - Les Roches Bleues à Saint-Alban. Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes, départ 14 h 30.

Piscine et Aquagym : Les mardis 15 et 22 de 16 h à 17 h à la piscine des Monts-Colleux de Pléneuf Val André. En raison des vacances scolaires, pas de piscine les 29 avril et 6 mai, reprise de l'activité le mardi 13 mai.

Club du jeudi : Le jeudi 24. Jeux de cartes et de société, boules bretonnes. Activités agrémentées d'un goûter.

Voyage : Le Tarn et l'Albigeois du 19 au 25 mai. Pour les retardataires il reste encore 4 places, alors n'attendez plus !

Contact du club par mail : ✉ clublaflora@gmail.com

☎ Alain MARIE 02.96.32.96.59. - Jacques LEFEUVRE 02.96.32.43.62.

ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE

INFORMATIONS



Site du club : 🌐 www.ecta-saintalban.clubeo.com Contact : Henri SUHARD ☎ 06 31 67 23 72.

✉ suhard.henri@orange.fr

✉ christophe.brehinier@wanadoo.fr

BREVET DES 100 km : Ce brevet a eu lieu le dimanche 30 mars. 38 cyclos dont 4 femmes ont pris le départ de cette épreuve qui s'est parfaitement déroulée sans incident et chacun à son rythme. Cette journée a aussi été l'occasion d'inaugurer les nouveaux maillots du club d'un style plus moderne avec de nouvelles couleurs.

Sorties programmées au mois d'AVRIL

Dimanche 20 - 90 km : St-Alban - La Bouillie - Hénanbihen - Plancoët - Languenan - Corseul - D44 St-Maudez - Plélan-le-Petit - D44 Jugon les Lacs - St-Igneuc - Plédéliac - Trégomar - Lamballe direction Andel - Planguenoual - St-Alban **ou**
112 km (départ à 7 h 30) : St-Alban - La Bouillie - Hénanbihen - Plancoët - Languenan - Quévert (centre) - Trélivet (Village) - Trébédan - Languédias - Mégrit - Jugon les Lacs - St-Igneuc - Plédéliac - Trégomar - Lamballe direction Andel - Planguenoual - Dahouët - La Caderie - St-Alban.

Dimanche 27 - 90 km : St-Alban - Coron - Hénansal - St-Denoual - Quintenic - Lamballe - Les Landes - Pommeret - Gare d'Yffiniac - Plédran - Quessoy - Meudon - Ste Blaise - Bréhand - Lamballe - St-Aaron - Les Rigaudais - St-Alban **ou**
BREVET des 150 km (départ à 7 h) : St-Alban - St-René - Yffiniac - Le Créach - La Croix Denis - Rue des Châtelets Z1 - Rue de la Loge Zoopôle - RD 45 A - Rue de la Croix Tual - Rue du Pont Noir - A gauche St-Donan D45 - Cohiniac D45 - Prendre la D7 direction Quintin - 1,5 km à droite St-Gildas D45 - Senven Léhart D22 - Étang St-Connan D4 - La Clarté D4 - Le Haut-Corlay D767 - Corlay - Direction Mûr-de-Bretagne - 1,5 km à gauche direction Le Bodéo D44 - L'Hermitage-Lorge D44 - Uzel D700 - St-Hervé - Gausson D35 - Plémy D35 - La Gare Moncontour - Quessoy D1 - Meudon - Trégenestre D28 - Pommeret D80 - Ste-Anne - Les Landes - Andel - Planguenoual - St-Alban.

LA BOULE ALBANAISE

Les membres de « La Boule Albanaise » réunis en assemblée générale extraordinaire le 23 mars dernier, suivi de l'élection du bureau le surlendemain. Après avoir décidé de ramener le nombre des membres du conseil d'administration de 15 à 9, et de ne conserver qu'un vice-président, l'élection du bureau a donné le résultat suivant :

Président :	LALLART Alain	22 rue de l'Hôtel Gouret	SAINT ALBAN
Vice-prdte :	Mme HOUZE Chantal	14 rue du Clos Long	SAINT ALBAN
Secrétaire :	MERPAULT Michel	11 bis rue de l'Église	SAINT ALBAN
Secrétaire Adjt :	MEHEUST Daniel	Lhioval	SAINT ALBAN
Trésorier :	CORBIN Gérard	La Champagne	SAINT ALBAN
Trésorier Adjoint :	HERBET Armel	14 bd Édouard Loncle	PLENEUF VAL ANDRE

Membres du Conseil d'administration :

LECLERC Jean Pierre	12 rue du Chemin Ferré	SAINT ALBAN
LOZACHMEUR Pierre	25 rue du Poirier	SAINT ALBAN
SUHARD Henri	13 rue du Clos Colin	SAINT ALBAN

Toutes les personnes intéressées par la pratique de la Boule Bretonne, sont invitées à prendre contact avec :

Le président : LALLART Alain 02.96.93.88.29. ou 06.24.21.04.55.

Le secrétaire : MERPAULT Michel 02.96.32.94.53. ou 06.72.67.12.01.

Le trésorier : CORBIN Gérard 02.96.32.92.78. ou 06.79.38.00.54.

Les horaires seront adaptés au mieux afin de donner satisfaction à tous. Coût de l'adhésion annuel : 10 €



LES RANDONNEUX ALBANAIS

Sorties : Départ du parking du complexe sportif René Rouget le dimanche 27 avril à 8 h 30 : Pleslin-Trigavou

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est ouverte :

- ♦ le mercredi de 14 h 30 à 17 h,
- ♦ le vendredi de 16 h 30 à 18 h
- ♦ le dimanche de 10 h 30 à 12 h.



Venez découvrir les nouveautés et l'ensemble de notre collection : livres pour enfants, adolescents et adultes (albums, bandes dessinées, mangas, contes, gros caractères, romans, policiers, livres du terroir, documentaires, témoignages, biographies...), livres CD pour enfants et adultes, CD musique, DVD, etc...

La bibliothèque sera fermée le dimanche 20 Avril.

Impasse Forestier (près de la salle municipale) ☎ 02.96.93.88.05.



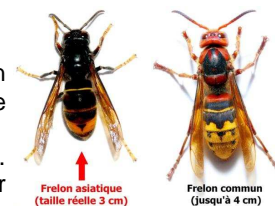
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE DE PENTHIÈVRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÔTE DE PENTHIÈVRE

♦ Frelon asiatique

.La Communauté de communes Côte de Penthièvre a mis en place un partenariat avec notre commune pour la destruction et l'enlèvement de nid de Frelon asiatique.

Si vous suspectez la présence d'un nid appartenant à cette espèce sur votre propriété. Vous pouvez contacter la Mairie au **02.96.32.98.98**. Un agent municipal se déplacera pour expertiser le nid et remplira un bon de commande. La communauté de communes se chargera de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour la destruction et l'enlèvement de cet essaim. Cette prestation est gratuite et entièrement financé par la Communauté de communes Côte de Penthièvre.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)

Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

♦ Gestion différenciée et désherbage

Suite à l'adoption de la loi du 23 janvier 2014 **interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires** (Désherbants, anti-limaces, antifongiques... etc.) en 2020 par les communes et 2022 par les particuliers. La Communauté de communes Côte de Penthièvre souhaite mettre en place différents outils sur son territoire afin que les communes puissent se préparer à cette interdiction tout en gardant un niveau de confort satisfaisant pour leurs concitoyens. En effet, les enjeux environnementaux et de santé publique nous orientent vers une rationalisation de l'entretien de nos espaces verts à travers la mise en place de la gestion différenciée conjuguée à l'entretien écologique des voiries.

La gestion différenciée vise à raisonner l'entretien des espaces publics selon leurs usages, leurs localisations, leurs histoires et leurs richesses. L'objectif sera que chaque lieu de vie/quartier possède différents types d'espaces verts : du plus horticole au plus naturel

Vous aussi, vous pouvez donner votre avis sur la démarche entreprise en répondant à ce petit questionnaire :

<http://www.cdc-cote-penthièvre.fr> rubrique « Actualités » ou disponible en Mairie.

Pour toutes vos questions relatives à la gestion différenciée, les produits phytosanitaires, les ateliers de jardinage gratuits et les magasins partenaires de la Charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ». Vous pouvez contacter Clément Poirier qui est en charge de ce dossier à la Communauté de communes Côte de Penthièvre au 02.96.32.98.90.

ADMR DU PENTHIÈVRE

L'**ADMR du Penthièvre**, association du service à domicile, intervient sur les communes de **Lamballe, La Poterie, Noyal, Landéhen, Meslin, Pommeret, Bréhand, St-Trimoël, Trébry, La Malhoure, Andel, Coëtmieux, Morieux, Planguenoual, St-Alban, Quintenic, St-Aaron et Pléneuf Val-André.**

L'équipe d'aides à domicile et de TISF (anciennement Travailleuses familiales) apportent un soutien aux familles, **personnes âgées, personnes handicapées** pour l'entretien du cadre de vie et du linge, l'aide à la personne (toilette, habillage, transfert), l'aide à la préparation de repas, la garde d'enfants ou encore le soutien à la vie familiale.

Que le besoin d'aide résulte d'une **perte d'autonomie, d'une hospitalisation, d'une naissance, d'un décès, d'une surcharge temporaire...** ou qu'il soit lié à une envie de davantage de temps libre, l'équipe de bénévoles et le personnel administratif* vous aident à trouver la solution la plus adaptée et vous conseillent sur les aides de financement possibles.

N'hésitez pas à les contacter :

***Cécile LE GAL** 02.96.61.40.57. - Coordination des aides à domicile -
du lundi au vendredi

Marielle SOUHIL - 02.96.61.93.60. - Coordination des TISF - sauf le mercredi

Lundi, mercredi, vendredi : 9 h à 12 h, mardi et jeudi : 9 h à 12 h
et de 14 h à 16 h 30.

ENTREPRISES & MÉTIERS CÔTE DE PENTHIÈVRE

Le **Judi 17 avril de 8 h 30 à 17 h 30** à la **Communauté de Communes Côte de Penthièvre**, Rue Christian de la Villéon à Saint-Alban

- **Informations Métiers de la mer - Bâtiment - Agriculture - Hôtellerie/Restauration - Visites d'entreprises**
- MATIN
 - 8 H 30/10 H - *Info Métiers* : les métiers de la mer par Cap Avenir, les métiers du bâtiment par le CFA Bâtiment Côtes d'Armor.
 - 10 H/12 H 30 - *Découverte des milieux professionnels* : au choix visite de l'entreprise Nicolas Nonnet (ostréiculteur) ou visite des entreprises Réginéa Peinture et Sarl Joël Lecointe (carrelage).
- APRÈS-MIDI
 - 13 H 30/15 H - *Info Métiers* : les métiers de l'agriculture par l'Association Emploi Formation (AEF) en agriculture, les métiers de l'Hôtellerie/Restauration par l'Union des Métiers et l'Industrie Hôtelière (UMIH22).
 - 15 H/17 H 30 - *Découverte des milieux professionnels* : au choix visite d'un élevage porcin, ou visite de l'Hôtel de la Plage (hôtel-restaurant).
- **Des questions sur les voies d'accès et de formation aux différents métiers présentés ?**
Pôle Emploi, la Mission Locale, Cap Emploi, le réseau de la Maison de la Formation Professionnelle, le Conseil Général des Côtes d'Armor et la Région Bretagne sont présents pour y répondre tout au long de la journée.
- **Info pratique :**
Les visites se font selon un itinéraire préétabli en transport organisé. Départ et retour depuis les locaux de la Communauté de Communes, Rue Christian de la Villéon à Saint-Alban.
- **Renseignements et inscriptions :**
Maison de l'Emploi de la Formation professionnelle et de l'Insertion du Pays de Saint-Brieuc,
47 rue du Docteur Rahuel 22000 SAINT-BRIEUC
☎ 02.96.73.33.05 - ✉ contact@maisonemploi-stbrieuc.com - 🌐 www.maisonemploi-stbrieuc.com

VACANCES ET FAMILLES

Vacances Solidaires... ... je m'engage !

De moins en moins de français partent en vacances, essentiellement pour des questions de budget. Pour certaines familles, l'aspect financier n'est pas le seul frein au départ : partir de chez soi, préparer le séjour, prendre de nouveaux repères sur son lieu de vacances... ne va pas de soi et nécessite d'être accompagné dans ce projet. C'est ce que propose Vacances & Familles.

Présente depuis près de 40 ans dans le département, l'association a permis l'an dernier à 70 familles Costarmoricaines, d'accéder aux vacances en familles et, à travers ce projet, de développer leur autonomie dans différents domaines : mobilité, démarches, accès à l'information, budget, confiance en soi...

Parallèlement, une centaine de familles venues d'autres départements ont séjourné en Côtes d'Armor l'été dernier. Elles ont ainsi pu expérimenter un séjour familial durant 2 semaines, pour la plupart dans une caravane installée dans un camping par l'association, avec le soutien de bénévoles locaux qui les ont accueillies et accompagnées durant leur séjour.

Le camping "**Le domaine des Jonquilles**" de St Alban s'apprête à accueillir successivement 4 familles en vacances l'été prochain. Afin de les accompagner durant leur séjour, nous proposons à tous ceux qui sont sensibles à ce projet de rejoindre l'équipe locale de bénévoles. Il ne s'agit pas d'être disponible tout l'été ni tous les jours mais de participer, avec d'autres, en fonction de ses disponibilités et dans la convivialité, à la réussite du séjour des familles.

Les possibilités d'implication sont multiples: installer la caravane, aller chercher la famille à la gare, lui faire découvrir les environs, l'accompagner à une sortie collective organisée par l'association, prendre le temps de discuter, d'écouter ...

Une réunion d'information aura lieu au camping le jeudi 24 avril à 11 h.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter

- **Vacances et Familles : Lydie le Goff au 02 96 61 73 32** ou
✉ asso22@vacancesetfamilles.asso.fr
- **les personnes mobilisées localement au 06.81.50.08.30**
ou au **02.96.72.26.43**
47 rue du Docteur Rahuel 22000 SAINT-BRIEUC

ANNONCES

VENTE

- 3 chiots de type Cane Corso Sevres nés le 10 janvier 2014, 1 femelle bringée et mâles noirs visibles à Saint-Alban. Mère n° 250269802036138. Tél. : 06.33.15.52.40.
- Vélo elliptique 100 € et plateforme vibrante (power active) 120 €. Tél. : 06.03.90.57.74.

DIVERS

- Trouvé lunette de vue (lunette de filles noire et rose) sur le chemin allant de la rue des Jonquilles aux lotissements (chemin face à l'abri bus). S'adresser à la Mairie 02.96.32.98.98.
- Le **Rond Point Presse** organise un concert gratuit le 18 avril à partir de 21 h avec le groupe SOFA. Venez nombreux. Le Rond Point Presse ouvre désormais le matin à 7 h. Tél. : 02.96.32.59.56.
- Grande cagnotte ! (pas du loto mais... presque!). Soutenez un acteur de la vie économique locale. Vous avez jusqu'au 4 mai pour vous rendre sur le site : <http://www.mymajourcompany.com/projects/createur-de-lien> et ainsi contribuer au financement du matériel nécessaire au démarrage de projet "un bateau créateur de lien". Contribution à partir de 1 € et contreparties ! Yoanne, futur guide de pêche de loisirs mer et eau douce et animateur fait appel à des contributeurs privés pour financer une partie du bateau qui lui permettra de réaliser des guidages de pêche en mer dès le mois de juillet mais également du matériel nécessaire à la réalisation d'animations pédagogiques autour de l'environnement à destinations des enfants. Le projet : utiliser la pêche pour sensibiliser sur les questions d'environnement et de préservation des milieux et des ressources, développer ou préserver le lien social entre les publics et les générations, contribuer à développer les apprentissages durant toutes les étapes de la vie, favoriser les échanges, le partage et les débats, contribuer à la prise de conscience de l'importance du patrimoine local, donner de la visibilité aux actions locales en intégrant les réseaux. Contact : Yoanne AIZMAN au 06.87.56.92.48 /yo.aisman@gmail.com.
- Anaïs LEGRAS, réflexologue, vous reçoit au 7 rue de l'église à Saint-Alban ou se déplace à votre domicile pour des séances de réflexologie plantaire ou des massages au bol Kansu. La réflexologie plantaire est un massage complet de la voûte plantaire permettant une relaxation intense tout en renforçant la vitalité (coût séance : 30mn/30 €, 1 h/50 €, forfait 3 séances d'1 h/125 €). Le massage au bol Kansu est un massage de la plante du pied réalisé à l'aide d'un bol composé d'un alliage de cinq métaux. Ce massage est particulièrement recommandé pour réduire le stress et la nervosité mais également pour aider à la digestion et favoriser le sommeil (coût séance : 30mn/40 €, forfait 3 séances de 30 mn/100 €, 30mn kansu+ 30mn réflexologie/60 €). Pensez à prendre rendez-vous ! Contact: 06.10.74.58.31/ana.legra@gmail.com

Mémento



		Horaires d'ouverture	
Mairie ☎ 02 96 32 98 98 Fax. 02 96 32 98 22 Site : www.saintalban.fr E-mail.(courriel) : mairie@saintalban.fr		Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi 8 h 15 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 15	Jeudi, Samedi 8 h 15 - 12 h
Cybercommune ☎ 02 96 93 88 05		Mardi 20 h - 22 h Samedi de 14 h à 16 h Dimanche de 10 h 30 à 12 h	Sur rendez-vous, lundi, mercredi et vendredi après-midi Tél. 06 72 67 12 01
Bibliothèque ☎ 02 96 93 88 05		Mercredi 14 h 30 – 17 h Vendredi 16 h 30 – 18 h	Dimanche de 10 h 30 à 12 h
Urgences médicales ☎ 15			
Permanences Puéricultrice PMI et Assistance Sociale	Permanence à Lamballe • Mme DESCHAMPS, puéricultrice P.M.I • Mme BROCHARD, assistante sociale du Conseil Général, sur rendez-vous – Tél. 02 96 50 10 30	☎ Mardi de 14 h à 16 h 30 ☎ Mardi matin	
Pharmacie	Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées. En cas d'urgence, tél. 15 ou 3237		



**Le prochain écho
paraîtra le 29
Avril 2014,
les annonces
seront à déposer
impérativement
avant le jeudi 17
Avril à 12 h.**